

Réf: Dossier 348572

Avis de constitution

SOCIETE « ÉTABLISSEMENT AGRO PASTORALE DE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « EAPCI »

Siège ABIDJAN KOUMASSI ZONE INDUSTRIELLE, Lot  
385, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ÉTABLISSEMENT AGRO PASTORALE DE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « EAPCI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
- NEGOCE  
- ELEVA GE  
- PISCICULTURE  
- AGRICULTURE  
- IMPORT-EXPORT DES PRODUITS AGROALIMENTAIRE ET PASTORALE

- ACTIVITES DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI ZONE INDUSTRIELLE, Lot  
385, Ilot 0

Dirigeant(s) M ADJE YA EDMOND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08182 du 16/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63446/GTCA/RC/2024 du 16/10/2024

